PÔLE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE BERNARD GLANDIER
MOSSON - MONTPELLIER - OCCITANIE
DIRECTION DIDIER THERON

RESIDENCES -
APPORTS EN PRODUCTION -
RESIDENCES DE TERRITOIRE -

APPEL A PROJETS 2023-2024

LE PÔLE DE DEVELOPPEMENT CHOREGRAPHIQUE BERNARD GLANDIER, lieu de fabrique et de présentation chorégraphique fondé par Georges Frêche et Dominique Bagouet, est implanté dans le quartier Mosson Montpellier depuis 1992 et dirigé par Didier Théron.
Cet appel vise à sélectionner **DEUX PROJETS CHOREGRAPHIQUES POUR DES PUBLICS JEUNES + UN PROJET CHOREGRAPHIQUE DE RESIDENCE DE TERRITOIRE.** Les trois compagnies sélectionnées bénéficieront d'un **accueil renforcé** (voir modalités ci-dessous).

MODALITES d'accueil pour les DEUX PROJETS PUBLIC JEUNE :

- Entre décembre 2023 à mai 2024
- Pour une durée maximale de 2 semaines (week-end compris)
- Mise à disposition du PÔLE Bernard Glandier (grand studio équipé pour la danse - fiche technique)
- Organisation de deux sorties de résidence avec le public
  Un 19H tout public
  Une rencontre avec les enfants et adolescents du Quartier et de la Métropole de Montpellier
- Participation envisageable au Festival « **MOUVEMENTS SUR LA VILLE » 2024.**
- **Apport en production sous forme d'une aide de 1000 euros HT**
- Communication par e-mail au niveau local, national et international sur nos réseaux. Le festival de danse MOUVEMENTS SUR LA VILLE est annoncé par voie de presse, flyers, affiches.
  http://www.mouvementssurlaville.com/fr/

MODALITES d'accueil pour le projet de RESIDENCE DE TERRITOIRE :

- Entre janvier 2023 à mai 2024
- Pour une durée maximale de 2 semaines (week-end compris)
- Mise à disposition du PÔLE Bernard Glandier (grand studio équipé pour la danse - fiche technique)
- Organisation de deux sorties de résidence avec le public
  Un 19H tout public
  Une rencontre avec les enfants et adolescents du Quartier et de la Métropole de Montpellier
- Participation envisageable au Festival « **MOUVEMENTS SUR LA VILLE » 2024.**
- 10 ateliers d'1h30 avec une classe du collège Arthur Rimbaud (quartier Mosson Montpellier) comprenant une restitution.
- **Apport en production sous forme d'une aide de 2000 euros HT**
- Communication par e-mail au niveau local, national et international sur nos réseaux. Le festival de danse MOUVEMENT SUR LA VILLE est annoncé par voie de presse, flyers, affiches.
  http://www.mouvementssurlaville.com/fr/

La demande est à retourner par mail à l'attention de Didier Théron AU PLUS TARD LE 15 JUILLET 2023 : communication@didiertheron.com

POUR CANDIDATER, MERCI DE COMPLETER ET RENVOYER LE FORMULAIRE CI-DESSOUS ACCOMPAGNE DE TOUS LES DOCUMENTS SUIVANTS :
- Dossier de présentation de la compagnie
- Dossier de présentation du projet avec note d'intention
- Budget de production à jour
- Besoins techniques
- Calendrier des tournées à venir de la compagnie

Toute demande reçue après le 15 juillet 2023 et/ou incomplète ne pourra être retenue. Merci de votre compréhension. Une réponse vous sera apportée au plus tard mi-septembre 2023.

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE BERNARD GLANDIER
MOSSON - MONTPELLIER - OCCITANIE
DIRECTION DIDIER THERON

Nom de la compagnie	
Adresse du siège social de la compagnie	
Adresse de correspondance (si différente)	
Coordonnées administratives Prénom et nom de l'administratrice/teur Téléphone (fixe & mobile) Mail	
Site internet de la compagnie	
N° SIRET **Code APE** **N° de Licences(s) entrepreneur de spectacles** **Nom du représentant légal et qualité**	

Nom du projet présenté au Pôle de Développement Chorégraphique Mosson / Montpellier	
Détail des ateliers (si résidence de territoire)	
Budget total de la production	
Partenaires confirmés	
Partenaires en cours	
Périodes de résidence souhaitées au Pôle	
Nombre de personnes en résidence au Pôle	
Date et lieu de la création (première)	
Autres dates et lieux de représentation	
Calendrier des répétitions (en dehors du Pôle)	
Liens vidéo des précédentes créations	